

Évolution de la collecte sélective :

Éco Entreprises Québec salue les pistes de solution discutées lors de la consultation élargie

Montréal, le 30 mai 2018 - En conclusion de la consultation élargie sur l'évolution de la collecte sélective réunissant les principaux acteurs de l'industrie, Éco Entreprises Québec (ÉEQ) tient à saluer la qualité des échanges et les solutions porteuses mises de l'avant par les participants, en particulier la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Mme Isabelle Melançon.

Les discussions ont permis de mettre de l'avant des pistes de solution qui rejoignent les préoccupations de ÉEQ ainsi que des entreprises contributrices qui financent la collecte sélective à hauteur de près de 150 M\$ annuellement et qui permettront de faire évoluer le système actuel. Parmi ces pistes de solutions, soulignons :

- 1) La nécessité d'améliorer et de standardiser la qualité de la matière sortant des centres de tri afin d'assurer des débouchés et de conclure des ententes à long terme ;
- 2) L'importance de la traçabilité de la matière tout au long de son cycle de vie permettra d'assurer la pérennité du système et de mieux suivre la destination des tonnes triées sortantes. La traçabilité donnera au citoyen la garantie que la matière déposée dans le bac va au conditionneur ou au recycleur en vue d'un véritable recyclage, un incontournable pour maintenir la confiance envers le système ;
- 3) L'appui financier gouvernemental pour le développement de l'économie circulaire afin d'épauler l'industrie dans la production de matériel de qualité est aussi fort encourageant.

« Les échanges d'aujourd'hui, à l'initiative de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, vont dans le sens des orientations que nous prônons depuis plusieurs années. Nous saluons l'idée de faire un diagnostic visant à renforcer le modèle d'affaires de l'industrie du recyclage. Ces pistes de solutions ont un potentiel de faire du système de collecte sélective un véritable moteur d'économie circulaire, incluant tous les emplois verts et l'innovation qui y sont associés dans chacune des régions du Québec », a déclaré Mme Marie Julie Bégin, vice-présidente du Régime de compensation de Éco Entreprises Québec.

ÉEQ réitère toutefois sa demande au gouvernement du Québec quant à la nécessité de dégager des ressources financières afin de mettre en place des mesures d'aide d'urgence pour les centres de tri intégrant des critères de qualité et des mesures de reddition de compte.

À propos de Éco Entreprises Québec

Éco Entreprises Québec (ÉEQ) est un OBNL privé représentant les entreprises qui mettent sur le marché québécois des contenants, des emballages et des imprimés en regard de leur responsabilité de financer les coûts des services municipaux de collecte sélective et de les rendre efficaces et performants.

À titre d'expert, ÉEQ optimise la chaîne de valeur de la collecte sélective et met en place des approches innovantes, dans une perspective de développement durable et d'économie circulaire.

— 30 —

Source :

Jacques A. Bouchard
Conseiller en communication
Éco Entreprises Québec
514 987-1491, poste 247
jbouchard@eeq.ca